

Décision

Objet : Mise à jour des tarifs prestations de la PST animalerie

Vu le décret 2012 – 1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu L'instruction comptable M9 applicable aux E.P.S.C.P ;

Direction des affaires
financières

Vu la délibération du conseil d'administration du 04 juillet 2016, approuvant la proposition de la commission des moyens du 17 juin 2016 de donner délégation à M. le Président de l'université pour fixer les tarifs des colloques sous conditions de vérifier au minimum l'équilibre prévisionnel de l'opération ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 26 septembre 2016, approuvant la proposition de la commission des moyens du vendredi 16 septembre 2016 de donner délégation à M. le Président de l'université pour fixer certains tarifs (vente de prestations, d'objets ou de matériels ainsi que la location de biens meubles ou immeubles).


Sur proposition de M. le Directeur général des Services,

DECIDE

Sont approuvés conformément à l'annexe jointe les nouveaux tarifs de prestations de la PST animaleries.

Prise d'effet immédiate

Le Président,



Philippe VENDRIX

+33 2 47 36 66 03
Dorothee.laillet@univ-tours.fr

UNIVERSITÉ DE TOURS

 Direction des affaires financières
 60 rue du Plat d'Étain–BP 12050
37020 Tours Cedex 1

univ-tours.fr



Notification à :

Mme l'Agent comptable

Mme la Responsable de l'antenne recherche valorisation Médecine

Tableau global des tarifs de prestations de la PST Animaleries

1. Tarifs « Hébergements » : animal par semaine (€ et HT)			
	Interne	Autres EPST (X 1.5)	Externes (X 3)
Lapins	8.5	12.75	25.5
Cobayes	5.5	8.25	16.5
Hamsters	5.5	8.25	16.5
Rats	2.3	3.45	6.9
Rat en portoirs	3.75	5.65	11.25
Rat (statut type EOPS)	4.45	6.65	13.35
Souris	1.20	1.80	3.6
Souris en portoirs	1.55	2.25	4.5
Souris (statut protégé type EOPS)	2.25	3.5	6.75
Furets	11.55	22	43
Poussins en éleveuse (jusqu'à 1 mois) et poule	3.5	5.25	10.5
Perdrix	2.20	3.30	6.60
Primates (macaques ou babouins)	55	82.5	165
2. Tarifs « Plateaux » et « Personnels PST » (€ et HT)			
Plateau Conventioanel (rongeurs, volailles, furets) - avec ou sans technicien	/ **	25/jour	55/jour
	/ **	20/heure Tech.	40/heure Tech.
Plateau + technicien capacitaire (Primates)	/ **	60/jour	180/jour
Plateau A2/A3 (rongeurs, volailles, furets) avec ou sans technicien	/ **	32/jour	60/jour
	/ **	20/heure Tech.	40/heure Tech.
Plateau « Luminescence »	/ **	200/demi-journée	350/demi-journée
Plateau « Scintigraphie »	/ **	300/demi-journée	450/demi-journée
Rédaction de protocoles (saisines réglementaires)	/	50/heure IR	100/heure IR
Encadrement de protocoles Rapport final	/	50/ heure IR	100/heure IR
3. Prestations diverses (€ et HT)			
Participation aux astreintes réglementaires - U930 (Anim. décentrées Médecine)	162/mois	/	/
Réalisation astreintes animaleries Chinon	200/WE + carburant	/	/
Participation astreintes réglementaires (Anim. Sciences)	525/an	/	/
Puces (Achat et pose Nécessite l'implication d'un technicien)	5-5.75*	6.5-8.65*	15-17.25*
Litières rétrocedées (Anim.- U930)	10-15/sac* x 1.40	/	/
Aliment conventionnel – rongeurs rétrocedé (Anim. - U930)	1.2-1.5/kg* x 1.40	/	/
Aliment irradié rongeurs rétrocedé (Anim. - U930)	5.1-6.2/kg* x 1.40	/	/

* SELON PRIX FACTURE D'ORIGINE : Marges - fournisseurs, transport et spécificités du produit

** Ces plateaux pourront être utilisés par les équipes universitaires de Tours dans le cadre de leurs propres prestations de services, dans ce cas elles seront facturées aux tarifs 'intermédiaire' ou 'externe' en fonction du type de collaboration développé par l'équipe (avec un autre EPST tarif intermédiaire, avec une entreprise privée tarif externe).

Tours le 19/10/2018